



---

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, tenue le vingt-six (26) avril deux mille dix-huit (2018), à 16h30, sous la présidence de monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 1026, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres.

---

SONT PRÉSENTS :

- . Patrice Desgagnés, maire suppléant
- . Violette Bouchard, conseillère siège #1
- . Viateur Tremblay, conseiller siège #2
- . Luc Desgagnés, conseiller siège #3
- . Noëlle-Ange Harvey, conseillère siège #6

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

SONT ABSENTS :

- . Dominic Tremblay, maire
- . Frédéric Boudreault, conseiller siège #4

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : . Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est constaté aux fins de la présente séance que tous et chacun ont reçu leur avis de convocation de la manière et dans les délais prescrits par la loi.

#### ORDRE DU JOUR

##### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

##### 2. POINTS DE DISCUSSION

- . Dépôt officiel du rapport financier au 31 décembre 2017 et du rapport du vérificateur externe;
- . Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (2018-2019).

##### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

##### 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

#### **#2018-04-147 - Ouverture de la séance**

---

À 16h30, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

#### **#2018-04-148 - Dépôt officiel du rapport financier au 31 décembre 2017 et du rapport du vérificateur externe**

---

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer le rapport financier de la secrétaire-trésorière de la Municipalité de l'Isle-aux-Coudres pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017 ainsi que le rapport financier consolidé du vérificateur externe de la firme Aubé Anctil Pichette et Associés, comptables professionnels agréés, lequel a été présenté par monsieur Sébastien Roy, comptable professionnel agréé, le tout pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017.

#### **#2018-04-149 - Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (2018-2019)**

---

Considérant le Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (Exercice financier 2018-2019);

Considérant les frais importants qu'occasionnent l'entretien et l'amélioration du réseau routier municipal;

Considérant que la municipalité souhaite assurer la sécurité des usagers de ses chemins municipaux;

Considérant que la clôture longeant les chemins du Moulin et du Ruisseau-Rouge le long du ruisseau Rouge est en mauvais état et qu'il y a lieu de la remplacer par des glissières de sécurité conformes;

Considérant que le coût de ces travaux a été estimé à 39 204,00 \$;

Considérant que la municipalité est en attente du ministère de la Sécurité publique en ce qui concerne les travaux qu'elle projette d'effectuer sur la partie du chemin des Coudriers étant sous sa gestion;

Considérant que le pavage de cette partie du chemin des Coudriers est très altéré et qu'il est rendu périlleux d'y circuler en bicyclette et même en voiture;

Considérant que l'état de chemin nuit à l'industrie touristique sur l'Isle;

Considérant qu'il coûterait environ 50 000,00 \$ afin de paver de façon mécanisée quelques sections ciblées de ce tronçon de rue (environ 600 mètres linéaires);

Considérant que des sections des autres chemins municipaux doivent aussi être pavés de façon mécanisée, soit notamment les chemins Tremblay, de l'Islet et de la Bourroche;

Considérant que le coût de ces travaux a été estimé à environ 50 000,00 \$;

Considérant l'importance de la subvention discrétionnaire de la députée provinciale de Charlevoix - Côte-de-Beaupré pour l'amélioration et l'entretien des chemins municipaux;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de demander une aide financière de 139 204,00 \$ à madame Caroline Simard, députée de Charlevoix - Côte-de-Beaupré, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (Exercice financier 2018-2019) concernant l'amélioration et l'entretien du réseau routier municipal dont la gestion incombe à la municipalité, et ce, afin de refaire les glissières de sécurité dans le secteur des chemins du Moulin et du Ruisseau-Rouge et d'asphalter de façon mécanisée quelques tronçons du chemin des Coudriers sous gestion municipale ainsi que quelques tronçons des chemins Tremblay, de l'Islet et de la Bourroche.

#### **#2018-04-150 - Période de questions**

---

La période de questions est ouverte à 16h40.

Aucune personne du public n'est présente dans la salle, donc aucune question n'a été posée. La période de questions est fermée à 16h40.

#### **#2018-04-151 - Levée de la séance extraordinaire du 26 avril 2018**

---

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance extraordinaire du 26 avril 2018, à 16h40.

---

**Patrice Desgagnés, maire suppléant**

---

**Pamela Harvey, directrice générale et  
secrétaire-trésorière**

Je, Patrice Desgagnés, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 14 mai 2018. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

---

**Patrice Desgagnés, maire suppléant**